

## TROISIEME PERIODE

(Elle renferme 30 ans S.M.E.)

Depuis la vocation d'Abraham, l'an 1921  
 avant Jésus-Christ, jusqu'à la Loi de Moïse,  
 l'an 1491 avant Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que l'Ecriture nous apprend de la vocation d'Abraham ?

R. Abraham descendait de Sem, et demeurait à Ur, en Mésopotamie ; mais il ne partageait point l'idolâtrie de ses concitoyens qui avaient pris le feu pour leur divinité. Dieu résolut de récompenser sa fidélité ; il lui ordonna de quitter son pays pour aller dans la terre de Chanaan, et lui promit de donner cette terre à sa postérité, et de faire naître de sa race celui en qui toutes les nations doivent être bénies. Abraham crut aux promesses de Dieu, et vint dans la terre qui lui était promise, avec Sara sa femme et Loth son neveu. Ce saint Patriarche, qui se regardait comme étranger dans le monde, continua d'habiter sous des tentes ; mais Loth, par une imprudence qui faillit lui devenir funeste, alla s'établir à Sodome, la ville la plus corrompue de l'univers.

D. Quel service Abraham rendit-il à Loth ?

R. Il le délivra des mains de Codorlahomor, Roi des Elamites, qui, assisté de trois autres Rois, était venu piller Sodome. Après qu'Abraham eut vaincu les quatre Rois avec ses seuls domestiques, il fut béni par Melchisedech, prêtre du Très-Haut, à qui il donna la dîme de tout le butin qu'il avait fait (1912).